

HERVÉ GAYMARD.

Député  
Président du Conseil Général de la Savoie



Chambéry, le 6 mai 2011

Lettre Recommandée avec Accusé Reception

Vos réf : votre lettre n°994 du 8 avril 2011  
Nos réf : MS/VD/DGARM/D/2011/005061

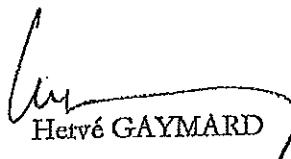
Monsieur le Président,

Par votre lettre citée en référence, vous nous avez notifié les observations définitives que la Chambre Régionale des Comptes a adoptées à l'issue de l'examen de la gestion du département de la Savoie, que votre juridiction a poursuivi au cours de l'année 2010.

La Chambre ayant intégré les éléments de réponse qui lui ont été apportés au cours de la phase contradictoire, j'ai l'honneur de vous informer que ces observations définitives n'appellent aucun commentaire particulier de ma part.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

B c h

  
Hervé GAYMARD

Monsieur Michel-Pierre PRAT  
Président  
Chambre Régionale des Comptes de Rhône-Alpes  
124 boulevard Vivier-Merle  
CS 23624  
69503 LYON CEDEX 03

Hôtel du Département - B.P. 1802  
73018 Chambéry Cedex  
Tél. 04.79.96.73.01 ou 74.07 - Fax 04.79.85.76.30  
Courriel : hervegaymard.savoie@cg73.fr

N. BONNELLE  
13